

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 15 JANVIER 2024, À 20 h,
À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Absentes :

Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5

Assiste également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h01.

RÉSOLUTION N°001-01-2024

ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 décembre et de la réunion extraordinaire du 4 décembre 2023;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Délégation des pouvoirs;*
- 7. Salaire des employés et élus 2024;*

8. Chevalier de Colomb d'Aguanish – Père Noël des enfants / Demande de commandite;
 9. Règlement relatif à la démolition d'immeubles – Nomination d'un membre;
 10. Corporation du port régional de Natashquan / Représentant municipal;
 11. Advenant no 2 – Entente de financement vise la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt dans la municipalité d'Aguanish;
 12. Rapport 2023 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle;
 13. Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;
 14. Dossier 916672 00 000 – Représentante municipale;
 15. Suivi des affaires courantes;
 16. Correspondance;
 17. Affaires nouvelles;
 - A) Offre de service Boîte à clés – Dossier de candidature accréditation « Village Relais »;
 18. Période de questions;
 19. Clôture de la séance.
-
-

**RÉSOLUTION N°002-01-2024
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE
ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023 :
ADOPTION**

Considérant qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 4 décembre 2023 ont été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les procès-verbaux des séances du conseil du 4 décembre 2023, soient et par la présente, adopté tel que déposé.

**RÉSOLUTION N°003-01-2024
DÉBOURSÉS : ADOPTION**

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 229 032.63\$ en date du 31 décembre 2023 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°004-01-2024
DÉLÉGATION DES POUVOIRS : ACCEPTER

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la greffière-trésorière soit autorisée à payer les factures dites incompressibles de la municipalité d'Aguanish.

RÉSOLUTION N°005-01-2024
SALAIRE DES EMPLOYÉS ET ÉLUS 2024 : ACCEPTER

Après avoir pris connaissance du document de salaires des employés et des élus 2024;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité accepte les salaires des employés et des élus 2024, tel que présenté.

RÉSOLUTION N°006-01-2024
LES CHEVALIERS DE COLOMB D'AGUANISH – PÈRE NOËL DES ENFANTS / DEMANDE DE COMMANDITE: DÉCIDER

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal fasse un don de 250.00\$ aux Chevaliers de Colomb d'Aguanish pour le Père-Noël des enfants 2023.

**RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES –
NOMINATION D'UN MEMBRE : DÉCIDER**

Ce point est reporté à une prochaine séance.

RÉSOLUTION N°007-01-2024
**CORPORATION DU PORT RÉGIONAL DE NATASHQUAN /
REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX : DÉCIDER**

Attendu que le dossier du port régional de Natashquan est important pour les élus de la municipalité d'Aguanish;

Attendu que le conseil d'administration de la Corporation du port régional de Natashquan a parmi ses membres des représentants des communautés avoisinantes concernés par le projet;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que les élus nomment monsieur Léonard Labrie, maire, et monsieur Romuald Gallant, conseiller au poste # 4, comme représentants de la municipalité d'Aguanish lors des rencontres du conseil d'administration de la Corporation du port régional de Natashquan.

**RÉSOLUTION N°008-01-2024
AVENANT NO 2 – ENTENTE DE FINANCEMENT VISANT LA MISE
EN ŒUVRE DE MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES LIÉS
AUX FEUX DE FORÊT DANS LA MUNICIPALITÉ D'AGUANISH :
DÉCIDER**

Attendu qu'en mars 2022, le ministre de la Sécurité publique et la Municipalité d'Aguanish ont conclu une entente de financement visant la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt présents sur son territoire;

Attendu que le 23 mars 2023 a été conclu l'avenant no 1 afin de modifier l'entente de financement en reportant la date d'échéance des livrables finaux au 1er mars 2024 et la date de fin de l'entente au 31 mars 2024, ainsi que de modifier les modalités de versement du soutien financier;

Attendu qu'à la suite d'une réévaluation de l'échéancier des travaux en raison de sommes restantes et de nouvelles recommandations de la SOPFEU, il a été convenu avec la municipalité de reporter la date de fin de l'entente au 31 mars 2025;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE l'entente de financement soit modifiée en conséquence par l'avenant n° 2 représentée par le maire, monsieur Léonard Labrie, ou par la directrice générale, madame Marlène Blais, dûment autorisés par la résolution numéro 018-02-2022 à signer le présent avenant.

**RAPPORT 2023 CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT
SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Madame Marlène Blais, directrice générale, dépose le rapport annuel 2023 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle aux membres du conseil. Une copie du rapport est disponible sur le site internet de la municipalité.

RÉSOLUTION N°009-01-2024
JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ
MENTALE POSITIVE : DÉCIDER

Considérant que le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble » ;

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le conseil municipal d'Aguanish proclame le 13 mars 2024 Journée nationale de promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème "S'accepter c'est être soi-même ensemble";

Que les outils de la campagne annuelle de la promotion de la santé mentale soient diffusés sur le site web de la municipalité et sur nos babillards municipaux.

RÉSOLUTION N°010-01-2024
DOSSIER 916672 00 000 – REPRÉSENTANTE MUNICIPALE :
DÉCIDER

Attendu que le renouvellement de l'autorisation pour l'aménagement de la piste cyclable arrive à échéance;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la directrice générale madame Marlène Blais soit représentante de la municipalité dans les communications avec le ministère des Ressources naturelles et des forêts pour le dossier 916672 00 000 et à signer tous les documents si requis.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- *Résumé des travaux publics;*
 - *Lumières au DEL;*
 - *Village relais / suivi;*
 - *Contrat d'engagement des employés de la patinoire.*
-
-

CORRESPONDANCES

- *Association du Cancer Est-du-Québec – Remerciements*
 - *Espoir de Shelna – Remerciements*
 - *Association pulmonaire du Québec – Le radon domiciliaire*
-
-

AFFAIRES NOUVELLES

**A) RÉSOLUTION # 011-01-2024
OFFRE DE SERVICES BOÎTE À CLÉS – DOSSIER
CANDIDATURE ACCRÉDITATION « VILLAGE RELAIS »:
DÉCIDER**

Attendu que la municipalité souhaite déposer sa candidature afin d'être reconnue comme Village-Relais;

Attendu que les étapes préliminaires ont été franchies;

Attendu que la municipalité doit déposer un dossier de candidature.

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

Que *la municipalité accepte l'offre de service de Boîte à clés afin d'accompagner la municipalité d'Aguanish dans la réalisation des étapes mentionnées dans le Guide de reconnaissance des villages-relais :*

Bloc 1 : Collecte d'information – honoraires estimés à 4 030\$

Bloc 2 : Réalisation du dossier de candidature – honoraires estimés à 10 000\$

*Bloc 3 : Stratégie de mobilisation du milieu – honoraires estimés à 4 790\$
Seules les heures travaillées seront facturées, et ce, sur une base mensuelle.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

***RÉSOLUTION N°012-01-2024
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION***

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE la séance du conseil soit levée à 20h15.

*Monika Déraps
Greffière-Trésorière*

*Léonard Labrie
Maire*